

Formation juridique des experts traducteurs interprètes

Responsable(s) :

Ingeborg KRIMMER

Objectif de la formation

Donner aux experts traducteurs interprètes les moyens qui leur permettront de justifier des connaissances acquises dans les domaines juridiques et judiciaires, conformément au décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004, pris en application de la loi n° 2004-130 du 11 février 2004.

Contenu de la formation

Première année

Les principes directeurs du procès civil
Procédure pénale
Déontologie de l'expert traducteur interprète

Deuxième année

Droit pénal (approfondissement)
Procédure pénale (approfondissement)
Procédure douanière
Procédure administrative
Procédure civile

Débouchés

Formation continue : personnes nommées auprès des tribunaux et cours d'appel en qualité d'expert traducteur interprète.

Conditions d'admission

Avoir déposé un dossier de candidature et satisfait aux conditions d'admission.
Possibilité de VAP ou de VAE pour la formation continue.
Pré-requis : maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère.

Calendrier

La formation se déroule sur deux années universitaires.

Frais de formation

Nous consulter

Renseignements complémentaires

Université de Nice Sophia Antipolis
ASURE Formation

Service Formation continue
Pôle Universitaire St Jean d'Angély
24, avenue des Diabls Bleus
06357 NICE CEDEX 4

Tel : 04 92 00 13 30

Fax : 04 92 00 13 32

Web : www.unice.fr/asure

E-mail : asure-formation@unice.fr